L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 12 JUIN 1884. 57ème Année.

Dufour, Bonnet et Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La. a Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 12 JUIN 1884.

PRIX DE L'ABONNEMENT

Edition quotidienne.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an	$3 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

La question des levées.

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, avec douleur, que les efforts désespérés des frères Sewall, pour fermer la crevasse Davis, avaient complètement échoué, et qu'il leur avait fallu abandonner les travaux commencés.

Comme les ingénieurs d'Etat, ils se sont vus obligés d'avouer leur impuissance, et une grande étendue de terres fertiles qui promettaient une riche récolte, une soixantaine, peut-être, de vastes propriétés qui font vivre des milliers de travailleurs, se trouvent condamnées à rester inondées, jusqu'à ce qu'il plaise au fleuve de se retirer, et aux eaux de disparaître peu à peu. Que de travaux rendus inutiles, que d'arpents stérilisés, que de récoltes noyées, que de pertes!

Pourtant, le système des frères Sewall avait reçu l'approbation des connaisseurs et des ingénieurs; on y trouvait de grands avantages sur les méthodes employées jusqu'ici. Il y avait là progrès réel, évident; les premiers essais qu'on en avait faits avaient été couronnés d'un succès complet; la promptitude avec laquelle avait été close la crevasse Belair, avait été, pour le public, un sujet de vive satisfaction, et les planteurs avaient placé tout leur espoir en ces intelligents et énergiques jeunes gens. Ils avaient lieu de croire qu'aucune brèche ne résisterait à l'application du système.

Malheureusement, il était trop tard; la crevasse avait pris des proportions immenses, les eaux s'étaient créé un courant nouveau, qu'il était difficile d'arrêter; enfin, si actifs que fussent les entrepreneurs, les ressources matérielles ne leur arrivaient pas assez vite—pour mener à bien une œuvre dans laquelle la rapidité des travaux était la première condition de succès.

Un tel spectacle est désolant. En face de cette suite non interrompue de désastres, que l'on ne sait ni prévoir, ni réparer, faut-il croire à la fatalité qui pèse sur la Louisiane? Ne doit-on pas plutôt y voir le trop juste fruit des négligences et de l'aveuglement?

Nous entendons dire qu'avant la guerre, les planteurs suffisaient à la besogne, parce qu'ils pouvaient, alors jeter des centaines d'ouvriers sur les levées, au moment des grandes eaux; et l'on semble croire qu'il en serait de même, aujourd'hui, si les propriétaires riverains possédaient encore leurs ressources d'autrefois. On oublie trop que l'état des choses est tout-à-fait changé; que les régions arrosées par l'Ohio, par le haut Mississippi, par le Missouri, sont complètement transformées; on oublie que l'on a, depuis lors, abattu une immense quantité de forêts qui, jadis, modéraient l'impétuosité des eaux, aux époques des grandes pluies et des fontes de neige; on oublie que nous n'avions pas, à cette époque, les jetées Eads qui nous imposent de grands devoirs en même temps qu'elles nous offrent d'immenses avantages, et qui exigent de nous de hautes et puissantes levées.

La situation qui nous est faite, veut un vaste système de digues qui, s'étendant de Cairo aux bouches du Mississippi, maintienne le fleuve en respect, sur tout son parcours, dompte ses caprices et ses fureurs, la force à porter directement et docilement ses eaux vers les jetées, et procure ainsi, tout à la fois, aux terres riveraines une parfaite sécurité, à toute la vallée un large et profond débouché dans le Golfe.

Une pareille œuvre ne s'opère pas à bâtons rompus, suivant les ressources momentanées ou les besoins spéciaux d'un Etat, de particuliers.

Il faut qu'il y ait accord parfait entre tous les travaux; que du Nord au Sud, toutes les parties forment un tout homogène venant se confondre avec les jetées qui n'en sont, en définitive que le couronnement. Bien entendu que les levées doivent prendre, peu à peu, plus d'altitude, plus de force de résistance, à mesure qu'elles approchent du Golfe, attendu que la colonne d'eau y devient plus élevée et sa pression plus puissante. Tout cela implique l'intervention d'une autorité supérieure, un contrôle général qui ne peut être exercé que par le gouvernement de Washington.

Ce dernier peut réclamer, exiger l'aide des différents Etats, mais il ne doit jamais abdiquer la direction des travaux qui lui appartient de droit, à lui ou aux ingénieurs qu'il a pris pour agents.

On n'a pas tout fait, quand on a construit des levées; il est aussi nécessaire de les maintenir intactes, de leur conserver la solidité nécessaire pour résister aux attaques incessantes dont elles sont l'objet. Ici l'œuvre devient plus difficile, plus compliquée encore; il faut une vigilance constante, une police bien organisée, un personnel et un matériel toujours prêts à fonctionner, des stations établies de distance en distance, et reliées entr'elles par des communications télégraphiques ou téléphoniques.

Toutes ces précautions sont indispensables pour prévenir les accidents, avant qu'ils arrivent, si la chose est possible, ou pour les réparer aussitôt qu'ils surviennent, pour les empêcher de prendre de graves proportions, et d'occasionner de véritables désastres.

Il y a là tout un ensemble de mesures publiques, pour la mise en vigueur desquelles, il ne faut pas moins que le concours cordial et empressé du gouvernement général et des divers gouvernements d'Etat. Ce plan si compliqué ne peut guère être mis à exécution, qu'en vertu d'une législation spéciale sur les levées; et, depuis bien longtemps, déjà, notre administration de la Louisiane et nos législateurs auraient donc dû s'en occuper. Nous l'avons déjà demandé dans ces colonnes; toute la Presse de la Nouvelle-Orléans en a fait autant que nous, ainsi qu'une bonne partie des journaux des campagnes; pourquoi donc n'aurions-nous pas nos lois de levées, comme, dans beaucoup d'autres pays, il existe un code des eaux et forêts?

A qui, maintenant, confier la garde et la police des digues du fleuve? Nos paroisses s'en sont activement occupées; elles n'ont pas réussi. Notre gouvernement d'Etat s'en est chargé également; il n'a pas été plus heureux.

On suggère l'idée de donner cette garde, cette police, aux diverses compagnies de chemins de fer Morgan, de la Vallée du Mississippi, du Texas Pacifique. Ces compagnies sont éminemment intéressées à prévenir les catastrophes; elles en souffrent plus que les planteurs, plus que l'Etat lui-même. Sans en avoir reçu le mandat, elles ont plus fait déjà, pour prévenir et combler les crevasses, que nos administrateurs d'Etat et de paroisses. On peut compter sur leur vigilance devant le danger, sur leurs abondantes contributions pour arrêter les ravages des eaux qui minent leurs voies de transport et interrompent leur service. Elles ont à leur disposition les moyens de porter les secours de leur personnel et de leur matériel là où le péril est pressant, là où un accident, d'abord peu grave, peut se transformer en désastre irréparable. Croit-on que la crevasse Davis eût fait de si désolants progrès si la Compagnie Morgan ou celle du Texas Pacifique avait eu charge des levées de la rive droite du fleuve? Aucune d'elles eût-elle hésité, un seul instant, à porter toutes ses forces sur le point envahi, pour réparer le mal, avant qu'il pût s'aggraver, si elle en avait reçu la mission de nos autorités? N'avons-nous pas vu l'une d'elles offrir aux Frères Sewall la somme de $50,000, s'ils parvenaient, en 30 jours, à combler la brèche? Quelle meilleure preuve pouvait-elle donner de l'immense intérêt qu'elle porte à la fermeture de cette brèche?

L'idée est excellente. Un de nos représentants ou de nos sénateurs devrait en provoquer immédiatement la discussion au sein de notre Législature. Une bonne loi sur la matière serait un immense bienfait pour la Louisiane. Il n'en faut pas plus pour changer la face des choses et rendre la sécurité à une population cruellement éprouvée, qui voit, tous les jours, son avenir mis en question, et sent le désespoir lui envahir le cœur.

Une lettre de Samuel J. Tilden.

Nous appelons l'attention sur la lettre que M. Samuel J. Tilden vient d'adresser à M. Daniel Manning, président du Comité Démocratique de l'Etat de New York. On la trouvera dans nos dépêches.

Par cette communication l'élu de 1876 refuse la candidature que tant de voix lui offrent aujourd'hui.

Cette lettre paraît être un refus définitif, le mot s'y trouve; mais les choses de la politique ont souvent des retours imprévus. Attendons.

Les journaux démocrates que la poste nous transmet, depuis un mois, du Nord, du Sud, de l'Est et de l'Ouest, ne nous permettent pas de douter que Tilden et Hendricks ne soient les candidats d'une grande majorité du parti à la présidence et à la vice-présidence des Etats-Unis.

La préférence des conservateurs se dessine de plus en plus à mesure que nous approchons de l'époque fixée pour la réunion de la Convention de Chicago.

Mais M. Tilden acceptera-t-il la nomination? C'est là une question à laquelle personne, jusqu'à présent, n'a pu répondre d'une façon décisive.

Une dépêche datée de Fort Worth, Texas, 10 juin, annonce que le gouverneur R. B. Hubbard a reçu, dans la soirée, deux dépêches que lui adressent deux démocrates marquants de New York; elles sont longues et il y est question de la santé de M. Tilden.

M. Tilden se porte bien et, sans affirmer qu'il accepterait la nomination, les dépêches ne sauraient être interprétées autrement. Elles seront lues à la Convention. Quand on a su qu'ils avaient été reçues, les délégués ont été fous d'enthousiasme pour le "old ticket."

C'est hier matin, mercredi, que M. Ch. Bal, fondateur de la Société Louisianaise, a quitté la Nouvelle-Orléans.

M. Bal va faire, à Paris et Londres, un rapide voyage, afin d'associer à son intelligente entreprise les grands financiers et capitalistes de l'Europe.

C'est sur "l'Hudson", de la compagnie Cromwell, que s'est embarqué M. Bal et sa famille.

Tous les amis qu'il laisse ici—et ils sont nombreux—ont eu à cœur d'aller lui souhaiter bonne chance et prompt retour, et semblaient s'être donné rendez-vous sur le quai d'embarquement.

Nous avons reconnu, parmi eux, le vicomte Paul d'Abzac, consul général de France; le comte Marofoschi, consul d'Italie; le général de Trobriand; plus jeune que jamais; M. Constant André, agent de la Société Louisianaise à la Nouvelle-Orléans; M. Sabourin, avocat; et M. Richou de Pontsbillguère, fort aimé et estimé, lui aussi, et qui reste chargé de la direction absolue de l'affaire, pendant l'absence de M. Bal.

M. Bal va rejoindre, à Paris, le Vicomte de Brimont, parti de la Nouvelle-Orléans il y a quinze jours, sur le "Rio Grande".

Ils nous reviendront, tous deux, dans le courant du mois d'août.

Pour ceux qui, comme nous, se souviennent de la façon dont M. Bal a dirigé le syndicat de l'Isthme de Panama, il n'est pas douteux qu'il ne réussisse promptement et que les fondateurs de la Société Franco-louisianaise n'aient un jour rien à envier à ceux de l'œuvre de Ferdinand de Lesseps.

C'est notre plus vif désir, et nous nous associons, pour notre part, de grand cœur, à ceux qui l'ont accompagné, hier matin, et qui attendent son prochain retour en toute confiance.

WEST END.—*La Grande Duchesse* va bientôt disparaître de l'affiche; hâtez-vous donc d'aller l'entendre, car c'est là certainement un ouvrage supérieurement monté. Mlle Dolaro tient avec distinction le rôle de la Grande Duchesse et elle est très heureusement secondée par tout le personnel de ce théâtre si justement populaire.

N'oubliez pas que la première représentation de *La Fille de Mme Angot* a lieu dimanche prochain, et que la prudence conseille de retenir ses places à l'avance.

Ce soir *La Grande Duchesse*.

PAVILLON FARANTA.—Le programme de cette semaine a tenu tout ce qu'il promettait; aussi foule, toujours foule; pas de saison morte pour le ne coins Faranta.

Ne manquez pas l'occasion de voir trapézistes, équilibristes, danseur de corde, comédiens burlesques, danseuses, et d'entendre aussi de très amusants chanteurs et un orchestre fort convenablement composé.

Le parfum universel.—C'est le nom que l'on donne aujourd'hui, dans toutes les parties du monde, et surtout dans les cercles fashionables, à la fameuse Eau de Floride de Murray & Lanman. Ce délicat extrait des jardins enchantés des Tropiques, devient de jour en jour plus populaire; et l'on ne doit pas s'en étonner si l'on songe qu'employé, soit pour la toilette, soit pour le bain ou le mouchoir, le parfum est le plus suave et le plus délicat qui ait encore été fabriqué.

On mande de Berlin, aux journaux anglais que l'empereur d'Allemagne souffre beaucoup d'une hernie, et que les médecins lui ont interdit de monter à cheval.

Le langage que tient la presse espagnole à l'égard de la France s'est sensiblement modifié depuis quelques jours, dit le *Journal des Débats*, du 29 mai.

La *Epoca* de ce matin se croit en mesure d'affirmer que, dans toutes les questions de politique internationale et notamment dans les affaires du Maroc, les relations des Cabinets de Paris et de Madrid ont pris le caractère le plus amical. La feuille officieuse ajoute que les instructions récemment données à M. Ordega ne sauraient plus laisser aucun doute sur l'accord qui existe entre les deux gouvernements.

Triomphe de L'Homœopathie.

Les sciences médicales, écrit le Dr. Paul Clément, dans le *Figaro*, ont fait certainement d'immenses progrès depuis un siècle, mais l'art de guérir est resté bien en arrière.

Si un malade consulte isolément quatre professeurs de l'Ecole, ces messieurs s'entendront probablement très bien sur le nom à donner à la maladie; il n'en sera malheureusement pas de même du traitement à suivre, car presque toujours ils ordonneront quatre médications différentes. On voit d'ici l'étonnement et l'embarras du malade qui, à grands frais, avait appelé à son secours tous les princes de la science.

Cette diversité dans les traitements tient à ce que la médecine moderne est sans méthode dans le choix des médicaments. On raisonne avec des théories physiologiques si changeantes que ce qui est une vérité aujourd'hui sera peut-être une erreur demain.

En réalité, la médecine est encore empirique, il faut avoir le courage de le dire; ne sachant comment guérir la maladie, on endort le malade, et c'est ce qui explique l'abus de l'opium, du bromure de potassium, de la morphine et de tant d'autres stupéfiants.

En présence de ce gâchis médical, il serait donc fort utile de savoir de M. Pasteur par quelle suite d'idées il est arrivé à faire les admirables découvertes qui attirent en ce moment l'attention de l'univers entier. Elles ne sont certainement pas dues au hasard. Les recherches de notre grand savant s'appuient toutes sur une même méthode qui consiste à chercher le traitement d'une maladie virulente dans le virus même de cette maladie; il guérit la rage par la rage, après l'avoir affaiblie par des cultures et des dilutions successives. Jenner avait déjà trouvé le moyen de préserver de la variole par l'inoculation d'une petite variole qu'on appelle la vaccine.

Ce traitement des semblables par les semblables est employé du reste avec succès par un certain nombre de médecins: on donne souvent une légère purgation pour arrêter une diarrhée; la noix vomique guérit les crampes d'estomac et pourtant ce médicament pris à forte dose provoque d'horribles gastralgies. Le mercure à haute dose détermine les mêmes symptômes que la maladie spécifique qu'il guérit à doses moins fortes. L'arsenic donné comme poison lent fait maigrir et débilite, et cependant les médecins l'ordonnent pour fortifier et engraisser.

Les exemples qui établissent cette loi sont si nombreux qu'il faut renoncer à les citer ici.

M. Pasteur, en inoculant la rage affaiblie pour guérir la rage, ne fait que confirmer la Loi du *similia similibus*.

Cette méthode des semblables par les semblables se nomme l'isopathie lorsqu'on inocule le virus même de la maladie, et l'homœopathie lorsque, par exemple, on fait prendre au malade une purgation contre une diarrhée, la noix vomique contre la gastralgie, le mercure contre la syphilis, c'est-à-dire des médicaments qui, à haute dose, provoqueraient des symptômes en tout semblables à ceux des maladies qu'on veut guérir.

L'isopathie, quand on veut l'employer, est incontestablement une médication très active, puisqu'on inocule un liquide vivant qui imprègne tout le sang du malade.

Mais toutes les maladies ne sont pas inoculables; il en est beaucoup qui ne sont ni contagieuses, ni virulentes. C'est contre celles-là surtout qu'il faut employer un médicament dont les effets se substituent en quelque sorte à la maladie comme l'explique Trousseau.

L'isopathie et l'homœopathie reposent donc uniquement sur une même loi; traiter le mal par le mal, comme on dit vulgairement et non pas sur des doses ridiculement petites. Cette calomnie, qui se répète à l'école, de génération en génération, a éloigné bien des médecins sérieux d'une méthode féconde en bons résultats, dans la crainte d'être traités de charlatans et de ne plus être salués par leurs confrères.

M. Pasteur donne, enfin, une consécration scientifique à cette doctrine si dédaignée et si méprisée jusqu'à ce jour.

Que les médecins suivent donc, sans parti pris, le savant professeur et ils trouveront probablement, par cette méthode des semblables, des remèdes contre le croup, contre la fièvre typhoïde, le choléra et tant d'autres maladies qui ravagent l'humanité en face de la médecine impuissante ou nuisible.

Quand on élèvera une statue à M. Pasteur, notre maître à tous puisqu'il guérit, il faudra graver sur le socle de cette statue: *Similia similibus—la rage par la rage.*

M. Arloin a adressé à l'Académie des Sciences, de Paris, (séance du 26 mai dernier), par l'intermédiaire de M. Bouley, un travail où il expose ses recherches sur les causes de la septicémie puerpérale. C'est ainsi qu'on appelle le mal redoutable et contagieux qui se déclare trop fréquemment chez les femmes après l'accouchement et fait tant de victimes parmi elles.

M. Arloin conclut son mémoire en affirmant que l'agent de cette septicémie est un microbe, et qu'on peut capturer le combattre victorieusement par les moyens propres soit à détruire le microbe, soit à prévenir son invasion.

Il ajoute qu'il n'est pas prouvé que ce microbe soit spécial à la septicémie puerpérale; seulement, la puerpéralité crée un milieu favorable à sa pullulation et facilite son introduction dans l'économie.

M. Vulpian a signalé à l'Académie des Sciences, de Paris, (séance du 26 mai dernier) une méthode nouvelle pour la transfusion du sang. La transfusion est un remède héroïque, auquel on ne saurait recourir qu'à la dernière extrémité, et qui, par elle-même, excite, au plus haut point, l'intérêt des médecins. Un des grands obstacles à son succès est la coagulabilité du sang; les caillots qui peuvent se former dans le sang à transfuser constituent un danger pour la vie de l'opéré; les caillots microscopiques eux-mêmes sont à craindre. Pour supprimer cet inconvénient, on a battu le sang, on l'a défibriné, mais le liquide nourricier altéré de la sorte ne remplit plus les conditions désirées.

On a aussi additionné le sang de chlorure de sodium; bref, on n'a atténué ou supprimé la coagulabilité du sang qu'en altérant ses propriétés physiologiques. Il y a quelques années, M. Schmidt constata que la peptone mélangée au sang suspendait, pour un temps plus ou moins long, sa coagulabilité sans altérer sa nature.

M. Anfanassiew a utilisé cette constatation, et, en l'appliquant à la transfusion, il a réussi à retirer, chez un chien, jusqu'aux deux tiers de la quantité totale du sang et à remplacer, avec succès, le sang retiré par du sang peptonisé. Il propose, en conséquence, l'application du procédé à l'homme.

On télégraphie, de Constantine, (Algérie), le 28 mai, qu'un orage épouvantable, accompagné de grêle et de trombes d'eau, s'est abattu hier sur la région. La récolte est gravement compromise.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* publie une dépêche adressée, le 24 avril, par le chancelier de l'empire au consul d'Allemagne au Cap, au sujet de l'affaire d'Angra-Pequena. Cette dépêche est ainsi conçue:

"D'après les communications de M. Lüderitz, les autorités de la colonie anglaise doutent que les acquisitions qu'il a faites sur la rive septentrionale du fleuve Orange puissent être protégées par l'Allemagne. Veuillez déclarer officiellement que lui et ses établissements sont placés sous la protection de l'empire d'Allemagne.—BISMARCK."

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* ajoute qu'il n'y a pas de documents plus récents concernant cette question.

Les directeurs anglais du canal de Suez viennent de publier un compte-rendu où se trouve relevé le nombre de navires qui ont passé le canal, ainsi que leur tonnage.

Ce compte-rendu indique une diminution constante dans la proportion du tonnage anglais au tonnage total, ainsi qu'une augmentation très sensible du tonnage français.

Du Révérend Dr H. S. Hopson, de Memphis, Tenn.

J'ai fait usage de Colden's Liquid Beef Tonic dans bien des cas de phthisie et de débilité générale, et j'ai trouvé [illegible]

Précautions contre la diphtérie.

Le conseil d'hygiène publique et de salubrité, à Paris, vient de publier l'instruction suivante sur les précautions à prendre contre la diphtérie:

La diphtérie est une affection éminemment contagieuse.

Toute relation des enfants avec les diphtériques doit être évitée.

On ne connaît jusqu'à ce jour aucun médicament qui préserve sûrement de la diphtérie.

Il est très important de surveiller attentivement le début de tout mal de gorge.

Il importe, surtout en temps d'épidémie, de nourrir les enfants aussi bien que possible, et de ne pas les soumettre à l'action prolongée du froid humide.

—Il est indispensable d'éloigner immédiatement toute personne qui ne concourt pas au traitement du malade, et surtout les enfants.

Les personnes qui soignent le malade éviteront de l'embrasser, de respirer son haleine, et de se tenir exactement en face de sa bouche pendant les quintes de toux.

Si ces personnes ont des crevasses ou de petites plaies soit aux mains, soit au visage, elles auront soin de les recouvrir de collodion.

Elles se nourriront bien et devront sortir plusieurs fois dans la journée au grand air. Elles prendront la précaution de se laver préalablement le visage et les mains avec de l'eau renfermant, par litre, 10 grammes d'acide borique ou 1 gramme d'acide thymique.

Enfin elles éviteront de séjourner nuit et jour dans la chambre du malade.

—Les matières rendues à la suite de quintes de toux ou de vomissements seront désinfectées à l'aide d'une solution contenant, par litre d'eau, 50 grammes de chlorure de zinc ou de sulfate de cuivre.

Les linges, vêtements, etc., souillés par le malade, seront immédiatement lavés avec une de ces solutions, puis plongés dans l'eau maintenue bouillante pendant une heure au moins.

Les cuillers, tasses, verres, etc., ayant servi au malade devront, aussitôt après, être plongés dans l'eau bouillante.

Quelle que soit l'issue de la maladie, la désinfection de la chambre est indispensable. On fera des fumigations de la manière suivante:

Après avoir fermé toutes les ouvertures, on placera sur un lit de sable une terrine contenant des charbons ardents, sur lesquels on mettra une quantité de soufre concassé proportionnelle à la capacité de la pièce (20 grammes par mètre cube).

La chambre restera close pendant vingt-quatre heures, puis sera largement aérée.

Les vêtements, linges, draps et couvertures ayant servi au malade, seront désinfectés avant d'être envoyés à la lessive, avec une des solutions indiquées précédemment.

Les matelas seront ouverts et laissés dans la chambre pendant la fumigation.

Pour purifier les vêtements et la toile, désinfectez-les avec le "Glenn's Sulphur Soap."

Les "Pike's Toothache Drops" guérissent les maux de dents en une minute.

Législature de la Louisiane.

SENAT.—M. Breaux, au nom du comité judiciaire, a présenté un rapport favorable (avec amendements) sur le bill de M. Cordill (Sénat), punissant les menaces, les lettres et les publications menaçantes.

M. Gaskins, au nom du comité des corporations, a fait un rapport qui conclut à l'adoption du bill du Sénat qui déclare crime, excepté dans les villes incorporées, de vendre des boissons enivrantes à un mille d'une église ou d'une école; à l'adoption du bill du Sénat pourvoyant à la nomination de jurés de police additionnels chargés de représenter (excepté dans la paroisse d'Orléans) les "wards" de 5,000 ou de plus de 5,000 habitants.

M. Braughn a présenté un bill amendant la section 11 de la loi 4 de 1882 relative aux "licences" annuelles sur les professions et sur les métiers.

Le président a chargé un comité spécial composé de MM. Parlange, Estopinal, Gaskins, Davey et Kelly, de concilier le bill de M. Parlange créant un Bureau de contrôle pour le pénitencier de l'Etat.

—Le Sénat a ratifié les nominations de Lucius Forsyth, jr., S. Mingle, R. T. Wilson, Jefferson Ellston, Barnett Levy, J. B. Wilkinson, Manuel White, jr, Prospère Chadrille, Mark Cognovich, jurés de police de la paroisse Plaquemines; de Joshua C. Baker, juge de la section B de la cour criminelle du district d'Orléans; de N. H. Rightor, H. L. Lazarus, Frank A. Monroe, juges de la cour civile du district d'Orléans.

CHAMBRE.—M. Adams a présenté une résolution qui demande au comité du pénitencier de s'assurer de l'état sanitaire de l'institution et des punitions; de s'assurer si les condamnés peuvent être employés plus humainement ou plus avantageusement.

Il a été fait un rapport favorable sur le bill de la Chambre faisant une allocation pour les appareils de l'Université de la Louisiane, sur le bill du Sénat rendant les cours d'eau de l'Etat plus droits dans le but d'en améliorer la navigation et de prévenir les inondations.

Un rapport défavorable a été présenté sur le bill de la Chambre pourvoyant à l'élection de jurés de police; sur le bill de la Chambre pourvoyant à l'élection des assesseurs et des préposés à l'enregistrement des votants.

Bills présentés:

Par M. Dowling, un bill abrogeant la loi qui donne un privilège de ferry à W. H. Pinegan.

Par M. Allain, un bill qui pourvoit à l'organisation et au maintien d'un collège normal au Southern University.

Par M. Armbruster, un bill amendant la section 11 de la loi 4 de 1882 relative aux "licenses" annuelles.

Bills adoptés:

Le bill de la Chambre faisant une allocation pour réparer le "Mill Bayou culvert," paroisse Avoyelles.

Le bill de la Chambre relatif aux annonces judiciaires et pourvoyant à des garanties pour le paiement des publications de ces annonces.

Le bill du Sénat amendant l'article 2239 du code civil.

Le bill du Sénat pour remplacer les archives publiques détruites, en mars dernier, à l'incendie de la maison de cour de la paroisse St-Bernard.

—La considération du bill de la Chambre réglant les "fees" des juges de paix et des constables; celle du bill de la Chambre amendant l'article 5075 du code civil; celle du bill de la Chambre réglant la manière de solliciter la clémence du gouverneur—ont été renvoyées indéfiniment.

Le Texas a, aujourd'hui, une population d'environ deux millions. Les principales villes de l'Etat sont:

Galveston, d'une population de 35,000; c'est la plus forte de l'Etat; Houston a plus de 20,000; Fort Worth, 20,000; San Antonio, plus de 20,000.

Il y a, en outre, une quantité de villes qui comptent de 10,000 à 15,000 habitants.

L'acier Bessemer est à $35 la tonne; or, le droit sur le même article, venant de l'étranger, est de $27. Les libre-échangistes diront-ils encore que le montant du droit est ajouté au prix de la marchandise? Prétendront-ils que les Anglais nous vendraient leur acier $8 la tonne, si l'on abolissait le droit qui les frappe? Avant ce tarif, ils nous le cédaient à $150 la tonne. Ils en feraient encore autant, s'ils le pouvaient.

Il y a, aux Etats-Unis, trente Etats et Territoires, qui ont plus d'hommes que de femmes, et dix-sept Etats et Territoires, qui ont plus de femmes que d'hommes.

Les Etats-Unis possèdent 112,419 milles de voies de fer, dont 107,158 sont exploités.

Il y a maintenant plus de 400 femmes qui exercent la médecine aux Etats-Unis.

La situation dans laquelle est tombé le général Grant, provoque, de la part des journaux du Nord, de sévères réflexions. Le général a été deux fois Président, et il ne faut que la plus haute dignité de l'Etat puisse être ainsi compromise. Un homme qui descend du fauteuil présidentiel, ne devrait pas se livrer à un commerce vulgaire, encore moins à l'agiotage.

Quand, dit le New York *Commercial Advertiser*, John Quincy Adams après sa présidence, entra dans la Chambre des Représentants, on ne se récria pas trop, aujourd'hui on ne l'y admettrait plus. La seule occupation qui puisse convenir à un ex-président, est une grande exploitation rurale. Il n'y a guère possibilité pour le premier magistrat de la République de faire des économies, et le salaire qui lui est accordé est fait, pour être dépensé pendant la durée de ses fonctions.

Cela posé, il devient nécessaire que l'Etat procure à son ancien président de quoi vivre. On pourrait lui donner, pour retraite, la moitié de son salaire; mais une pareille mesure entraînerait des discussions interminables. Pourquoi un ex-président ne serait-il pas de droit sénateur à vie? L'expérience qu'il a acquise, à la Maison Blanche, dans la triture des hommes et des choses, serait très utile, à la Chambre haute.

Les Présidents, à la Maison Blanche, sont des hommes de parti; au Sénat, ils s'élèveraient au-dessus des petitesses des factions; ils apporteraient dans les discussions la fermeté, l'impartialité que donne généralement l'inamovibilité.

On dit que la mesure serait inconstitutionnelle, cela est possible, mais les constitutions ressemblent à nos habits, elles sont soumises aux changements suivant les besoins des diverses époques que l'on traverse.

Il y a déjà eu 16 amendements à la Constitution; pourquoi n'y en aurait-il pas un 17me? La situation actuelle du gén. Grant est une grande douleur pour les Etats-Unis. Il ne faut pas que de pareilles choses se renouvellent. Il est nécessaire d'en prévenir le retour.

Dans l'opération de la traction des chemins de fer, par cable, telle qu'elle a lieu sur le pont suspendu de Brooklyn, et dans les rues de Chicago et de San Francisco, les cables ont été souvent endommagés par la friction sur les poulies qui les font marcher. La friction arriva vite à son maximum. Malheureusement, on n'a pas encore trouvé une substance assez forte pour remplacer celle des poulies.

On a enfin suggéré l'idée du verre qui a été mise en application. Ces nouvelles poulies sont faites sur un moule; elles ont 13 centimètres de diamètre, et environ 2 1/2 à 3 pouces de large, avec une rainure au centre, pour recevoir le cable. La rainure seule est en verre; la partie intérieure est occupée par une rondelle en fer qui entoure le verre. Des expériences ont prouvé que ces poulies résistent aux pressions qui s'exercent sur elles; elles réduisent la friction au minimum et doivent durer indéfiniment.

Un yankee racontait à un anglais, avec un sang-froid imperturbable, qu'il avait, un jour, tué 999 bécasses.

—Dites donc 1000 une bonne fois, fit l'anglais, et qu'il n'en soit plus question.

—Par exemple, croyez-vous que, pour une bécasse de plus ou de moins, je voudrais vous tromper!

L'anglais, battu, voulut prendre sa revanche. Il commença à débiter une longue histoire sur un nageur qui avait traversé l'Atlantique, de Liverpool à Boston

—Vous en êtes bien sûr? demanda le yankee.

—Parfaitement sûr.

—Vous l'avez vu!

—Sans doute, nous faisions la traversée en sens contraire; nous l'avons rencontré à un mille du port de Boston.

—Eh bien, j'en suis fort aise; ça me fait un témoin de plus.

—Comment cela?

—C'était moi, parbleu.

M. Ménélas, le grand planteur du Mississippi, qui a fait, depuis plusieurs années, des expériences suivies de succès sur la culture du thé, pense que cette industrie prendra, dans un avenir qui n'est pas éloigné de nous, une extension assez grande, pour nous dispenser désormais d'importer cet article. La grande difficulté n'est pas de le faire pousser, mais de savoir le bien préparer. Il faudra apprendre, par des expériences, les différents procédés de préparation. Quand nous pourrons les mettre en application, dit M. Ménélas, rien ne nous empêchera de fournir un thé aussi parfait que le plus beau des thés de l'Inde et du Japon.

Décédée hier, mercredi, 11 juin 1884, à l'âge de 47 ans, Dame Veuve OSCAR FAZENDE. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles M. Fazende, Derbes, J. B. Bellocq, P. G. Gilbert, P. de Coppens et Victor Baudier, sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après midi. Le convoi partira de la maison mortuaire No 344 rue Ste Anne.

Décédée hier matin à 4 heures à l'âge de 80 ans, Dame FRANÇOIS BOBILLOT, née Clothilde Brun, native de la Haute Saône, France. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Bobillot, Brun et de son gendre B. T. Salatich, sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu cette après-midi à 4 heures et demie de sa dernière résidence, rue Kerlerec, No 49, entre Amour et Craps.

Société française de bienfaisance et d'assistance mutuelle de la Nouvelle-Orléans.—Décédée hier matin, à 4 heures, à l'âge de 80 ans, Dame CLOTHILDE BRUN, épouse du Sociétaire FRANÇOIS BOBILLOT, native du département de la Haute-Saône, France.

MM. les Sociétaires et spécialement ceux de la catégorie du mois de Juin sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures du soir. Le convoi partira de sa dernière résidence 49 rue Kerlerec, entre Amour et Craps.

Par ordre du Vice-Président, J. LEBLANC, Faisant fonctions de Président.
L. SIMON, Secrétaire.

AVIS,
LE
Grand Tirage Extraordinaire
Classe F de la
LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE
—AURA LIEU—
MARDI, 17 JUIN,
—A—
L'ACADEMIE de MUSIQUE
SOUS LA DIRECTION DES GENERAUX
G. T. BEAUREGARD
ET
JUBAL J. A. EARLY.
Le tirage commencera à 11 heures du matin.
Gros Lot $150,000.
Billets $10 seulement, et les coupons en proportion.
12 juin—12, 14, 15.

Suite de l'Association de Bienfaisance Mutuelle des Marchands de [illegible]—Les Messieurs suivants ont été, LUNDI, 9 juin 1884, installés comme officiers de cette association par l'ex-président M. Pierre [illegible]:
MM. [illegible], Président. [illegible]

B. TREMOULET,
Rue Decatur, No 7, vis à vis la Poste
Vins de Bordeaux des meilleurs crûs, reçus de maisons de premier ordre.
Sherries de Duff, Gordon & Co, de Pedro Domecq, etc.
Portos de Sandeman & Co, Offley, Cramp & Forrester.
Champagnes de toutes marques en renom.
Vieux Whiskies, Cognacs, Rhums, Genièvres, etc.
Vins de Californie de toutes sortes.
Vin de St-Vincent véritable, etc, etc, etc.
AUX PLUS BAS PRIX.

Banque des Citoyens de la Louisiane — Département de Banque—Nouvelle-Orléans, 9 juin 1884—Avis—A une assemblée spéciale du Conseil de Direction, qui a eu lieu ce jour, M. Thos. D. Miller a été unanimement élu Président de cette Banque en remplacement de M. E. L. Carrière, démissionnaire.
JAS. J. TARLETON, Caissier.
10 juin—3f

AVIS.—Bureaux de la Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nlle-Orléans, No 12 rue Carondelet.—Nlle-Orléans, 17 mai 1884.—Une assemblée générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu dans ses bureaux, Mercredi, 18 juin 1884, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, pour voter sur les amendements proposés aux articles VI et X de la Charte, relativement au changement du terme d'expiration de l'année fiscale et à l'élection des Directeurs.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.
18 mai—1m—MeDV

WEST END.
Théâtre de l'Opéra du West End.
MARSH REDON, Directeur.
En raison du succès sans pareil de la grande prima-donna anglaise
SELINA DOLARO
—DANS—
La Grande Duchesse
Elle paraîtra dans son grand rôle pour sept soirées de plus, par requête spéciale, secondée par une forte troupe, sous la direction de Mar. landé. Le susdit Opéra sera représenté sous le contrôle exclusif du régisseur M. James Vincent
Rien ne réussit comme le succès.
La Grande Duchesse au West End est un triomphe.
Lisez ce qui suit:
Verdict unanime de la Presse:
"La Grande Duchesse telle qu'elle est représentée au West End est un succès."—Picayune.
"La voix charmante et la grâce captivante de Dolaro ont, sans aucun doute, gagné le public, et en font une des artistes les plus aimées des amateurs de la Nlle-Orléans, ce qui procure à la direction qui a su se l'attacher une saison des plus fructueuses."—Times Democrat.
MATINEES
LES MERCREDIS ET SAMEDIS
Le grand orchestre sous le bâton du professeur D'Aquin. Le contrôle est ouvert tous les jours. Des sièges peuvent être retenus trois jours à l'avance. Trains toutes les 15 minutes après 4 heures.
F. WINTZ, Surintendant.
7 juin—

Quinzième Festival Annuel du 4 Juillet.
Donné par l'Association de Bienfaisance des Commis.
AU FORT ESPAGNOL.
Le Vendredi, 4 juillet 1884.
Programme des amusements du jour.—Matinée à midi par la troupe de CATHERINE LEWIS.
Aussi Nombre de divertissements dans le jardin.
Grande exhibition pyrotechnique. Concert par l'orchestre du Prof. Borchert, de 5 à 11 heures le soir.
Grand bal dans la salle des Concerts.
Entrée 50 sous pour les messieurs, gratuite et par invitation pour les dames.
Les membres désirant des invitations en blanc peuvent les obtenir de M. H. L. NORES, 205 rue du Canal.
1er juin—1m Dim Mar Mer

Avis.
Les privilèges d'exploitation des buvettes à la fête de l'Association de Bienfaisance Mutuelle des [illegible] se vendront à l'enchère publique, Jeudi, 12 juin, 1884, à 5 heures du soir, à Oakland Park.
JEAN GALZ, Chairman.
8 juin—4t

M. DESIR DELPUGET,
PROFESSEUR à la Nlle-Orléans depuis quarante-cinq ans, offre de donner aux prix les plus modérés, dans les institutions et dans les familles, des leçons de français et de géographie, d'arithmétique et de Calligraphie. S'adresser au No. 15 de la rue Howard, en le Canal et Gasquet.
15 mai 1m

Dr HERARD,
Spécialiste français.
149 rue Royale, Nouvelle-Orléans.
Heures de consultation le matin, de 9 à 11; le soir de 2 à 5.
Avis Je fais une spécialité de la cure des cancers sans opération chirurgicale. Les maladies cutanées ou de nature syphilitique sont traitées avec succès. Mon onguent triomphe des hémorrhoïdes, c'est le seul remède qui guérit immédiatement. Que ceux qui souffrent me viennent consulter pour ces maladies, ils seront guéris toutes.
4 juin—1m—Mer Dim Mar

Bureau de l'Agence des Stoves à gaz.
13 RUE BARONNE.
J'INVITE toutes les personnes désirant faire usage de stoves à gaz pour le chauffage et la cuisine à venir examiner mon assortiment de stoves à gaz à mon magasin, 13 rue Baronne, juste en face de la station des chars de Carrollton.
C'est le plus grand assortiment de stoves à gaz, des derniers genres et des meilleurs genres, qui ait jamais été exhibé en dehors des villes du Nord.
Ils sont de tous genres de toutes grandeurs.
Leur propreté, leur bon marché et l'absence de chaleur que donne les stoves au rangs ordinaires de coke et de bois, font de ces stoves les plus convenables à notre climat.
C'est le seul stove qui grille et rôtisse également comme un four ouvert.
Je me suis décidé à embrasser ce genre d'affaires, car je sais que le gaz dont on se sert à la Nouvelle-Orléans est surtout excellent pour ces stoves de chauffe et de cuisine.
Je serai au magasin de 8 heures du matin, à 7 heures du soir pour expliquer d'une façon pratique les avantages du système de cuisine.
JOHN N. MAIN, Brooklyn, N. Y.
2 juin—1m

Agence d'Emigration Française
LE SOUSSIGNÉ a ouvert à St Paul, Minnesota, une agence d'émigration française. Il sollicite les ordres de MM. les planteurs de la Louisiane qui auraient besoin d'ouvriers ou de fermiers. Ceux qui auraient des terres à vendre ou à céder à quelque condition que ce soit, sont priés de s'adresser à lui, en lui envoyant les renseignements nécessaires.
F. C. BOUCHER, Directeur, 101 E. Third street, Presley Block, St-Paul, Minn.
19 avril—

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLEANS
BUREAUX 92 RUE ROYALE.
Ouverts de 10 h. du matin à 3 h. P. M.

Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent
En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat

Bou'ey Dominique	Dumarest Claude
Borde J B	Doléac Firmin
Bonnecase Hippolyte Laurent	Fondard François
Baby Jacques	Fauvel Stéphanie
Curtelin Michel	Guitard Joseph
Charpentier Honoré	Goujon Léon Marie
Cavelier Georges	Herley Jacques
Castaing François	Labarque Jean
Cornier Vve, née Amont	Levasseur
Cassé Jeanne	Mournet Jean B
Chartin Henri	Palu de Bonnemare
Doure Rabanne	Roques François
Duthell Mme	Tuquet Vve, née Allerac
Davezac Joséphine	Tristani Antoine
Davezac Jean	Vouquet Joseph
Descomet Théodore	Valtamiet-Tauriet de
Delamaimaison Mme	

15 mai 1884.

Arrozy Charles	Giraud Mme A
Alexis Yvonne Riqu[illegible]	Giraud Mlle Angèle
Costa Lucien, héritiers de	Guenivet Jean Pierre
	Lab[illegible]re Jeanne Marie
Gouget Jean Baptiste	Lava Arthur
Dumas Pierre	Nattant Jean Baptiste
Dumas Ernest	Passeri'n Argé'o
Dumas Edouard	Picard P A
Dubor François	Pena Frank
Dussaux Charles	P'mès Jean Bruno
Dastugue Joseph Eugène Antoine	Regottaz Mme veuve
	Ringé Alphonse et Adolphe
Daurin Louis	Ruffier Charles
Despaux Charles	Sahuqué Jean Urbain
Kaufmann Albert	Santé de Louis
Escudé Gabriel	Sénac Baptiste
Girardi Charles	Serpentini Jules François
Guérin femme Lebon	
Giraud Dlle Fortunée	

La Nlle-Orléans, le 1er juin 1884,
Le Consul Général chargé du Consulat,
Vicomte PAUL D'ABZAC.

LA CREOLINE,
—OU—
La Honeur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONSE WALZ,
94 et 96 rue Conti,
Seul propriétaire et fabricant.
18mars—

UNIVERSITE de la LOUISIANE
Département Académique et Ecole Supérieure y annexée.
Sixième Exercice de fin d'année, SAMEDI, 14 JUIN 1884, à Midi.
OPERA FRANÇAIS,
Nouvelle-Orléans.
Discours annuel prononcé par le REV. R. A. HOLLAND, S. T. D.
Les amis de l'Université, les amis et familles des élèves, et tous ceux qui prennent un sincère intérêt à l'enseignement supérieur, sont cordialement invités à y assister.
THEO. CURANT, dirigera la musique.
R. H. JESSE, Doyen.
9 juin—6f

Hôtels, Sources etc.

TRISCONI.
HOTEL WASHINGTON,
MILNEBURG,
Réouvert pour la Saison 1884.
SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.
La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY, connu de tous les amateurs de bonne chère.
M. MIGUEL sera heureux de voir ses anciens clients.
Vins et liqueurs de première qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.
Les bains, n'étant pas affectés par le drainage de la ville, comme ils le sont dans les autres établissements, sont délicieux.
Les trains partent de la ville toutes les demi-heures, après 1 h. P. M. La voie ferrée a été entièrement remise à neuf.
Les ordres pour repas peuvent être transmis par téléphone, ou laissés à mon établissement, la "Customhouse Exchange", coin Canal et Decatur.
JOHN TRISCONI, Propriétaire.
15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis.
MME F. S. OGDEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St-Louis. Maison vaste et très agréable située près de l'Avenue Ulman. Grandes chambres bien aérées. Bonne table.
11 mai

HOTEL DE L'EUROPE
A BILOXI.
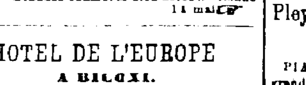
M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellente table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.
3 mai—4m

RESTAURANT PIZZINI,
183 RUE DU CANAL,
(Presque vis-à-vis du Grand Opéra House.)
NOUVELLE-ORLEANS.
La cuisine est confiée aux soins du célèbre maître-queux JULES SARRIER.
MATHIEU & P. PIZZINI,
PROPRIETAIRES.
Téléphone dans la maison
21 oct—1an

J. A. MAILHES,
PHARMACIEN,
COIN ST-LOUIS ET ROYALE.
Nouvelle-Orléans, Lne.
Prescriptions remplies promptement et avec soin, jour et nuit.
1 juin—1m

Un nouveau chemin coquillé
DU Fort Espagnol à Milneburg est maintenant réparé. Splendides accommodements pour voitures en tout temps. à Washington Hotel.
7 juin—1m PP

Avis
LA mort de notre père M. ANTOINE CARRIERE, ne change rien à nos affaires. Les articles appuyés dans l'acte de société pourvoyant à ce que son intérêt reste le même dans notre maison.
6 juin—7f A. CARRIERE & SONS.

THE SOUTHERN
Insurance Company
Of New Orleans.
BUREAU: NO 31 RUE DU CAMP
Capital - - - $300,000 00
Actif - - - - $387,948 94
Cette Compagnie assure contre les risques d'incendie, de rivière et de marine
Aux taux les plus bas,
[illegible] et ou plus, distribue à la fin de chaque année
La moitié de ses profits
parmi tous ses assurés, actionnaires ou non.
Les pertes sont équitablement ajustées, et promptement payées.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire. 22fév—6mPP

COMPAGNIE D'ASSURANCES
"HOPE"
De la Nouvelle-Orléans.
Incorporée en avril 1857; réorganisée en avril 1882.
Bureau: 188 rue Gravier.
Capital....$250,000
Cette Compagnie assure contre les risques d'Incendie de Rivière et de Marine.
Aux taux les plus réduits.
Donnant aux assurés un escompte, aussi une participation aux profits de la Compagnie sans être actionnaires.
Pertes promptement et équitablement ajustées.
J. A. CHALARON....Président
LOUIS BARNETT....Secrétaire
MAURICE STERN....Vice-Président
13 fév—1an 14p

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49...RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant ..$1,000,000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN CHAFFE, Vice-Président
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, et M. E. A. DUCROS, 138 rue Gravier, sont autorisés à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire.
30mars—1anPP

Filature de Soie de la Louisiane, Plantations de Mûriers et Magnaneries.
J. HERBELIN, Propriétaire,
EMISSION de 200 obligations, garanties par hypothèque, et divisées en 3 séries, à savoir:

Série A—	50 obligations de $100 chacune	$5,000
— B—	50 obligations de $50 chacune	$2,500
— C—	100 obligations de $25 chacune	$2,500
	200 obligations s'élevant à la somme de	$10,000

Les dites obligations, payables au porteur, avec intérêt annuel de 6 p. c. et remboursables annuellement par dixième, au moyen de tirages à partir du 1er juillet 1885.
Les livres de souscription sont ouverts chez:
Chas. E. Black, Président de la Bourse au Coton, rue Gravier,
Arthur Denis, 104 rue Canal,
G. W. Nott, Cie. d'Assurances des Marchands,
I. Hernsheim, coin Gravier et Tchoupitoulas.
D. H. Holmes, 155 Canal,
James T. Beirne, 93 Decatur.
Léon Queyrouse, 97 Decatur. 28mai—1m

GEORGES SOULIE
SCULPTEUR-DECORATEUR,
Fournisseur des Sociétés Mystiques de la N. O.
OFFRE ses services à tous les exposants qui désireraient des Attributs, Emblèmes, Statues, Animaux, Écussons, Armoiries, etc., etc., soit en papier mâché (carton-pierre) plâtre.
Atelier, rue Colisée, entre Valmont et Léontine. Office, Exchange Alley, No 38, de 9 heures à 3 heures.
4mars—1an

D. MERCIER'S SONS.
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté de leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapeaux et articles de toilette pour messieurs et enfants
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux îlets de la rue du Canal. 2me district.
déc—1 au PP—D Mar J

PIANOS
—ET—
ORGUES
—CHEZ—
L. GRUNEWALD,
GRUNEWALD HALL,
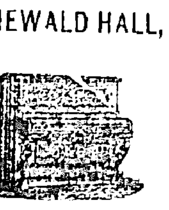
On trouvera tous les meilleurs pianos fabriqués comprenant:
STEINWAY.
Pleyel, Sohmer, Knabe, Behr et Fisher.
PIANOS vendus à des conditions faciles. Un grand assortiment de
Pianos d'Occasion,
à des prix de $50 et au dessus.
MUSIQUE d'Editeurs français, allemands et américains reçue journellement.
Mon stock est le plus vaste et mes prix sont les plus modiques au Sud. S'adresser à
LOUIS GRUNEWALD,
127 rue du Canal ou 18 rue Baronne
10 avril— Nouvelle-Orléans.

P. POURSINE. JAS. A. VIGNAUD.
POURSINE & VIGNAUD
MARCHANDS DE CAFE.
70 RUE GRAVIER.
22 mai—1 mois

PHARMACIE FRANÇAISE.
EUGENE MAY,
Coin des rues Canal et Chartres. (ci-devant la chapellerie D'Arcy.)
IL est fait une spécialité de l'exécution des prescriptions des médecins. DEPOT de toutes les EAUX MINERALES. Ginger Ale glacé, Mead, Vichy et Soda, avec des sirops de FRUITS PURS faits par moi.
11 mai—1m

F. JAHNKE,
(Breveté pour la Louisiane).
PAVAGE EN PIERRE ARTIFICIELLE DE SCHILLINGER.
Importateur et marchand de Pierres plates allemandes et de North River pour pavage, curb stone, ciment de Portland, TUILES, COQUILLES ET SABLE.
Nos 208 et 210 rue Delord,
Entre Baronne et Carondelet.
23jan

C. CAVARO, Gérant. C. B. LANUSSE, Secrétaire.
Compagnie de Fabrication de
VIN ROUGE,
De la NOUVELLE-ORLEANS
72 Rue Conti, Nouvelle-Orleans.
Incorporateurs—MM. A. Carrière et Fils, D. A. Chaffraix, Gilbert R. Green, A. A. Lelong, C. Cavaroc et Fils, Gus. Pitot. 3 avril

PHARMACIE ANGELL.
Importation et vente de Médicaments Français, anglais et allemands, de Livres, de Vitraux, etc.—Prix de New York.
133 et 135 rue Julia.
28— 1an

JULES A. GAUCHE,
Successeur de John Henderson & Cie.
IMPORTATEUR DE
Vins, Eaux-de-vie, Cordiaux, Whiskies, etc.,
32 RUE TCHOUPITOULAS
Nouvelle-Orléans
mars 3mDMaJ PP

NATTES NOUVELLES DE CHINE
A BAS PRIX.
A. Brousseau's Son,
23 et 25 rue de Chartres.
Rideaux de Dentelle à $1 50 la paire et au-dessus.
STORES DE FENETRES,
TOILES-CIREES,
TAPIS.
Nouveautés des derniers genres.
20mars—1an

ELKIN & CIE.,
100....RUE DU CANAL....100
Appellent l'attention du public sur leur vaste stock de
NATTES DE CHINE
nouvellement importées d'une finesse extraordinaire et sans coutures.
Aussi sur un nouveau stock de
Toiles cirées, Stores, Rideaux, etc.
TAPIS!
de toutes qualités à prix réduits.
31 avril—

Leçons d'Espagnol.
Mlle. H. de MIRANDA continuera à donner des leçons d'Espagnol à domicile, ou chez elle, rue Magasine, coin Jackson, No 184.
31mars—

Médaille d'Or, Paris 1878. Diplôme d'honneur Amsterdam 1883
BASILE BARES.
No 84 - - Rue Royale - - No 84
SEUL AGENT.
VENANT d'être reçu un assortiment des célèbres Pianos de Gaveau, de Paris, avec le nouveau système Equilibré. Breveté pour la tenue de l'accord, la partie la plus essentielle dans le Piano. Les mécaniques de ces instruments sont à doubles répétitions. Ces pianos ont été fabriqués expressément pour notre climat et sont pleinement garantis. J'offre ces Pianos à un prix excessivement réduit.
Accords et réparations de Pianos et Orgues à des conditions très avantageuses.
18nov—

A VENDRE.
A vendre, à bon marché, un lot de vieux journaux, bons pour envelopper des marchandises. S'adresser au bureau de l'Abeille.
29 avril—

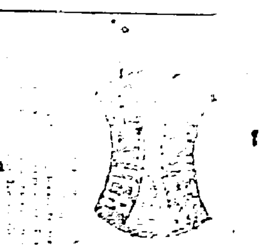
E. FOUGERA et Cie New-York

PIANOS CHICKERING
Vendus à bas prix pour du Comptant, ET A DES CONDITIONS Faciles en paiements mensuels.
Les vieux pianos sont acceptés en partie comme paiement.
chez P. WERLEIN, 135 rue de [illegible].

AYER'S
Ague Cure
IS WARRANTED [illegible]
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Sold by all Druggists.

LA VIGUEUR DES CHEVEUX
D'AYER
(Ayer's Hair Vigor)
rend le brillant et la fraîcheur de la jeunesse aux cheveux [illegible]
M. ANGUS FAIRBAIRN, le chef de la célèbre "Famille Fairbairn," [illegible] "Depuis que mes cheveux ont commencé à grisonner je me sers de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER, j'ai ainsi pu conserver une apparence de jeunesse—une chose très importante pour tous ceux qui sont obligés de paraître en public."
MME. O. A. PRESCOTT, écrivant du 18 [illegible] street, Charlestown, Mass., 14 avril 1882, dit: "Il y a deux ans environ je perdis la moitié de ma chevelure. Elle s'en allait avec une rapidité prodigieuse. L'usage de la VIGUEUR arrêta la chute, et fit une nouvelle croissance, et au bout d'un mois ma tête entière était couverte de cheveux naissants mais vigoureux qui, continuant à pousser, devinrent aussi longs et aussi épais qu'avant la chute. J'employai seulement un flacon de la VIGUEUR, mais à présent je m'en sers de temps en temps comme article de toilette."
Nous avons des centaines de semblables attestations sur l'efficacité de la VIGUEUR DES CHEVEUX D'AYER. Un essai prouvera aux plus incrédules.
PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes.

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane
POUR LE 11 JUIN.—CLASSE No 159
Tirage de 4 heures P. M.

1re	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
17	58	62	67	23	29	55	41	15	75	38	27	36	74

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et solennellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage de quoi nous apposons notre signature Ce 11 juin 1884—4 heures P. M.
LOUIS H. PILIE,
J. A. A. ROUSSE,
Commissaires.
Les plans de nos tirages spéciaux peuvent être vus en tout temps dans toutes les succursales.